

## Localisation

La carrière du marais de Merlemont est située sur la commune de Warluis et s'étend sur plus de 42 Hectares. Ce site est localisé au sein de la vallée du Thérain, au sud-est de l'agglomération beauvaisienne. Cette vallée est constituée d'un ensemble d'étangs, de carrières, de zones marécageuses et de peupleraies.

## Historique

Ensemble de terrains constitués de champs cultivés, de prairies pâturées, de peupleraie, d'une friche herbacée et d'une mosaïque de friches à hautes herbes et de fruticées plus ou moins boisés, les CARRIÈRES CHOUVET ont commencé à exploiter cette carrière en Janvier 2000. Cette carrière permet depuis cette date de fournir en matériaux le secteur du BTP de l'Ouest du Département. Dans le cadre des opérations de remise en état permettant de restituer des terrains sécurisés et d'assurer l'intégration paysagère du site, différents aménagements ont été créés afin de valoriser au mieux le site d'un point de vue écologique.

## Modification de l'espace et aménagements créés

Avec l'aide d'écologues et par l'intermédiaire d'une démarche scientifique, différents aménagements ont été réalisés de manière progressive et sont venus se greffer aux opérations de remise en état du site. Ces aménagements à caractère purement volontaire avaient vocation à donner à l'exploitant un retour d'expérience nécessaire afin de valider sa capacité à recréer des milieux de type zone humide propices à l'expression d'une grande biodiversité. La localisation de ces aménagements est représentée sur la figure suivante.



Sur cette prise de vue satellite on peut distinguer la rivière le Thérain (en bleu), le périmètre de la carrière encore en exploitation (en vert) et les différents aménagements créés et au nombre de 6 (en pointillés jaune).

Ces aménagements sont composés de :

- 1 : Chenal + boisement
- 2 : Ilot
- 3 : Bancs ou micro ilots
- 4 et 5 : zones de haut fond
- 6 : Mare

Figure 1 : Localisation des aménagements créés par les CARRIÈRES CHOUVET

## L'eau, les zones humides et la carrière

Cette carrière doit être conforme au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie (instrument de planification dont les orientations fixent la gestion équilibrée de la ressource en eau dans l'intérêt général). Les collectivités, les départements, les régions, l'Etat et ses établissements publics et l'ensemble des aménageurs ne peuvent aménager leur territoire, ni imaginer de grands travaux sans tenir compte du SDAGE.

Le SDAGE Seine Normandie (période 2016-2021), fixe 5 enjeux majeurs traduits en 8 défis et 2 leviers transversaux. Parmi ces 8 défis, la carrière est en adéquation avec les défis n° 6 (Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides) et n° 8 (Limiter et prévenir le risque d'inondation). Récemment, une étude hydrologique et hydrogéologique réalisée par un hydrogéologue agréé ainsi qu'une étude de caractérisation de zone humide et une évaluation du gain écologique des aménagements réalisés par des bureaux d'études reconnus et indépendants ont permis de démontrer que la carrière dispose actuellement de nouvelles vertus.

### Fonctionnalités actuelles et futures



Figure 2 : Aménagements créés par les CARRIERES CHOUVET

#### A RETENIR : Données écologiques

Actuellement, l'ensemble des aménagements réalisés sur la carrière ont été qualifiés de zone humide au titre de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008. Grâce à son savoir-faire et son engagement en faveur de l'environnement, les CARRIERES CHOUVET ont démontré leurs capacités à recréer des zones humides. La diversification des nouveaux habitats créés est bénéfique à une recolonisation d'espèces potentiellement patrimoniales. Ces aménagements ont également un rôle épuratoire et sont des zones clés dans le cycle de l'azote du bassin versant Seine-Normandie.

#### A RETENIR : Données hydrogéologiques

Cette carrière en cours d'exploitation et de réaménagement communique avec le réseau hydrographique périphérique par l'intermédiaire de canalisations (buses). La topographie, les parties réaménagées et stabilisées à une altitude plus faible permettent de recevoir les excédents des crues du Thérain par l'intermédiaire des entrées hydriques. Cette carrière fonctionne donc comme un bassin écrêteur placé en parallèle du Thérain. En cas de crue centennale, la carrière peut d'ores et déjà stocker gravitairement 200 000 m<sup>3</sup>. L'étude conclue que l'effet de la carrière est ainsi positif pour la lutte contre les inondations.



Figure 3 : Nid de grèbe huppé sur le site